

## Les avantages et les prestations.

Prestations et conditions <sup>1</sup>	Carte de crédit <sup>2</sup>	
<b>Soutenez le WWF!</b>		
▪ Pour chaque nouvelle carte émise, le WWF perçoit	CHF	50 <sup>3</sup>
▪ Pour chaque renouvellement de cotisation, le WWF perçoit	CHF	25 <sup>3</sup>
▪ Chaque achat rapporte au WWF – <b>sans frais supplémentaires pour vous 0,25 % de chaque achat effectué est versé au bénéfice du WWF</b>		
<b>Service de dons WWF</b> Soutenez les projets du WWF avec un don annuel de CHF 60/CHF 90/CHF 150		gratuit
<b>Cotisation annuelle</b> au lieu de CHF 50 seulement	CHF	85
<b>Carte partenaire pour les personnes ne disposant pas d'un revenu propre</b> Cotisation annuelle	CHF	25
<b>Carte partenaire pour les personnes bénéficiant d'un revenu propre</b> Cotisation annuelle	CHF	75
<b>Pas d'obligation d'ouvrir un compte bancaire</b>		
<b>Programme de remboursement par acomptes</b> C'est à vous de décider de régler le montant total en une fois ou le solde dû en montants fractionnés s'élevant au minimum à 5 %, resp. à CHF 100 par mois. Taux d'intérêt annuel selon la loi sur le crédit à la consommation, au max L'octroi d'un crédit n'est permis que s'il n'occasionne pas de surendettement (art. 3 let. n LCD).		12 %
<b>Délai de paiement du décompte mensuel</b> À partir de la date d'émission, dans un délai de		25 jours
<b>Retrait d'argent liquide</b> Commission en Suisse et à l'étranger <sup>4</sup> – pour retraits aux distributeurs automatiques de billets taxe minimale – pour retraits aux guichets bancaires taxe minimale	CHF CHF CHF	3,75 % 10 15
<b>Dépenses en monnaies étrangères</b> Taux de change retail de la Cornèr Banque SA le jour de la comptabilisation, plus frais de traitement pour monnaies étrangères, au max		1,2 %
<b>Transactions en CHF à l'étranger</b>		1,2 %
<b>Transfert d'argent</b> (par exemple via Western Union ou Skrill)		3,75 %
<b>Versements au guichet postal</b> Frais pour les versements au guichet postal, à partir de	CHF	0.90 <sup>5</sup>
<b>Responsabilité en cas de perte ou de vol de la carte</b> Si respect intégral de tous les devoirs de diligence	CHF	0
<b>Décomptes mensuels</b> – Décompte mensuel (facture sur papier); gratuit sur icorner.ch – Réimpression du décompte mensuel (par ordre)	CHF CHF	1.50 10
<b>Carte de remplacement</b> Remplacement immédiat de la carte et mise à disposition d'une somme de secours en argent liquide de CHF 1'000, dans un délai de 48 heures en cas de perte ou de vol de la carte	CHF	20
<b>Portail de divertissements Cornèrcard Emotions</b> Manifestations actuelles, films à l'affiche en Suisse, nouvelles offres en permanence, voyages, concours et bien davantage encore. Vous trouverez toutes ces informations réunies sur un seul site web: <a href="http://emotions.cornercard.ch">emotions.cornercard.ch</a>		gratuit

E-Access: les données de la carte toujours à portée de main		Carte de crédit <sup>2</sup>	
<b>Onlineaccess (inclus)</b> Gestion de vos cartes en quelques clics et achats sécurisés sur internet		gratuit	
<b>Cornercard App (facultative)</b> Vous avez à tout moment la possibilité d'accéder aux données de votre carte, où que vous soyez; disponible pour smart-phone et tablette		gratuite	
<b>Mobileaccess (facultatif)</b> Sécurité et contrôle renforcés par téléphone portable		gratuit	
– Security Check: avis en cas de soupçon d'utilisation abusive de votre carte			
– Shop Info: avis automatique lors de vos achats	par SMS	CHF	0.20
– Consultation du solde et des transactions	par SMS	CHF	0.50
<b>Extra</b>			
<b>Assurance accidents de voyage<sup>6</sup></b> Lorsque vous voyagez dans des moyens de transport publics, vous et vos proches êtes automatiquement assurés dans le monde entier contre les accidents de voyage ainsi que contre le retard/la perte de bagages. Couverture maximale		gratuite	
– en cas de décès ou d'invalidité permanente: CHF 300'000			
– pour frais de sauvetage et de rapatriement: CHF 60'000			
– en cas de retard/perde de bagages, pour les achats de remplacement avec la carte WWF: CHF 3'000			
<b>Assurance couverture des achats<sup>6</sup></b> Assure les achats effectués avec votre carte WWF en magasin et sur internet dans le monde entier pendant 45 jours contre le brigandage, le vol, la destruction et l'endommagement. Couverture: au max CHF 2'000 par sinistre, au max CHF 5'000 par an		gratuite	
<b>Assurance protection juridique<sup>6</sup></b> Votre aide en cas de litiges relatifs à tous vos achats dans le monde entier – y compris sur internet. Protection juridique pour le règlement du sinistre ou le remboursement des coûts, jusqu'à concurrence de CHF 50'000		gratuite	
<b>Assurance voyage (facultative)<sup>6</sup></b> Valable dans le monde entier pour un nombre illimité de voyages par an. Couvre les frais d'annulation et inclut assistance voyage et exclusion de la franchise pour véhicule de location.			
Couverture individuelle: au max CHF 10'000 par personne et par événement	prime annuelle	CHF	35
Couverture familiale: au max CHF 10'000 par personne, au max CHF 40'000 par événement	prime annuelle	CHF	49
<b>Assurance accidents d'avion (facultative)<sup>6</sup></b> Couverture supplémentaire à l'assurance accidents de voyage. Couverture en cas de décès ou d'invalidité permanente: au max CHF 500'000 prime annuelle		CHF 45	
<b>Assurance du solde (facultative)</b> Aide financière provisoire par couverture du solde en cas de perte involontaire d'emploi, d'incapacité de travail totale temporaire, de décès ou d'invalidité permanente. Couverture: au max CHF 10'000 par événement Prime mensuelle sur le solde ouvert du décompte mensuel		0,49%	

<sup>1</sup> Le récapitulatif complet des prix, des intérêts et des frais peut être consulté sur [cornercard.ch/1/prix](http://cornercard.ch/1/prix)

<sup>2</sup> S'il nous est impossible d'émettre une carte de crédit WWF, nous vous remettrons volontiers une carte prépayée WWF.

Cotisation annuelle la 1<sup>ère</sup> année CHF 0, à partir de la 2<sup>ème</sup> année CHF 50.

<sup>3</sup> Valable pour les cartes dont la cotisation annuelle a été correctement comptabilisée.

<sup>4</sup> Les revenus provenant de loteries (à l'exception de Swisslos), de paris ou de gains au casino sont considérés comme des retraits d'argent liquide (jeux de hasard).

<sup>5</sup> En fonction du montant versé. Plus d'informations sur [cornercard.ch/1/versements](http://cornercard.ch/1/versements)

<sup>6</sup> Uniquement valable en cas de paiement avec la carte WWF.